



Bulletin d'Information du Comité Technique de la 3^{ème} Enquête Djiboutienne Apprès des Ménages pour les Indicateurs Sociaux et Budget Consommation (EDAM 3-IS/BC)

Composition du comité Technique :

- Le secrétaire Général du MEFIP (Président)
- Le Conseiller Technique de SESN (Vice-président)
- Le Directeur de la DISED (Secrétaire)
- La directrice de l'économie
- Le directeur du Financement Extérieur
- La Directrice du suivi et évaluation de l'ADDs
- Le comité pourrait être élargit aux autres institutions

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED)

Secrétariat du Comité Technique de l'EDAM3-BC

Héron, immeuble Sarian
BP. 1846 Djibouti
Tel : (+253) 35 16 82
Tel : (+253) 35 78 76
Fax : (+253) 35 18 25
dised@mefip.gov.dj

Directeur de la publication :

Idriss Ali Soutan
ldrissas@mefip.gov.dj
ldrissalison@yahoo.fr

Chargé de la communication:

Abdallah Mohamed Bourhan
abdamb@yahoo.fr

L'arrêté présidentiel N°2012-031/PR/MEF, en date du 10 Janvier 2012, a mis en place le comité de pilotage et le comité technique qui constituent les deux organes du dispositif national pour la coordination de l'enquête EDAM3-IS BC. Ces comités ont pour missions l'organisation, le suivi, la coordination et le contrôle de l'ensemble des activités de l'enquête.

Conformément à cet arrêté, la Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques assure le secrétariat du comité technique. Elle prépare un bulletin d'information hebdomadaire qui est destiné aux deux comités, mais, également communiqué aux autres partenaires et institutions. L'objectif principal de ce bulletin est d'informer les partenaires sur l'état d'avancement des travaux de l'enquête en cours.

Activités réalisées

Ce numéro est consacré essentiellement à la formation des agents enquêteurs et des autres personnels de l'enquête EDAM3 IS.

La formation qui a débuté le lundi 19 Mars, se poursuit toujours. Elle réunie environ 120 agents enquêteurs/contrôleurs, quelques superviseurs.

Jeux de rôles

Les jeux de rôle consistent à mettre en situation d'entretien deux agents enquêteurs. L'un va jouer le rôle d'agent enquêteur et l'autre le rôle de chef de ménage (ou enquêté). Il s'agit d'une simulation d'enquête. Cela permet de voir si l'enquêteur pose correctement les questions et s'il respecte l'ordre des questions, car dans certains cas, il peut y avoir des sauts en fonction de la réponse donnée par l'enquêté.

Les jeux de rôles ont été organisés le samedi 24 et dimanche 25 Mars 2012.

Formation sur le module EDETEM

La formation sur le module EDETEM a débuté le dimanche 25 Mars 2012. Elle a été dispensée par un expert mandaté par la CEA (Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique).

Pour plus de détails, voir la note méthodologique (3eme page).

Formation en langues locales

La DISED a fait appel à des animateurs en langues locales. Le rôle de ces animateurs consistait à aider les agents enquêteurs à administrer les questionnaires en langues nationales. Il s'agissait de voir comment traduire les différentes questions sans altérer leur sens.

Le calendrier des événements locaux a été préparé dans les différentes langues et pour 5 régions ainsi que pour Djibouti-ville. Le concours des agents a été précieux pour recueillir les différentes informations.

En ce qui concerne le module EDETEM, qui comporte 24 tranches d'heures, nous avons essayé de trouver des repères temporels pour les personnes qui ne disposent pas de montre (essentiellement en milieu rural).

Enquête pilote

Dans le cadre de la formation, nous avons mis les agents enquêteurs dans des conditions réelles d'enquête à travers l'enquête pilote. Cela nous a permis d'évaluer les différents agents enquêteurs. Les agents enquêteurs ont été déployés dans certains quartiers de Djibouti-ville qui ne sont pas dans l'échantillon de l'EDAM3 IS.

Bilan de l'enquête pilote

Après le test, nous avons fait un feed-back avec les agents enquêteurs pour voir quelles sont les erreurs commises, quelles sont les leçons à tirer.

Nous avons fait une révision générale de l'ensemble des modules du questionnaire.

NOTE METHODOLOGIQUE

Qu'est-ce qu'une Enquête sur l'Emploi (ou l'utilisation) du Temps ?

Une enquête sur l'emploi du temps permet de consigner *les activités* effectuées par les différents membres du ménage, et le temps consacré à chaque activité énumérée. Le temps consacré à une activité est mesuré en fonction du nombre de minutes ou d'heures qui y sont consacrées au cours d'une période spécifique, par exemple une journée de 24 heures.

Manger, voyager (marcher, conduire un véhicule à moteur), prodiguer des soins non rémunérés à un enfant (par exemple surveillance, alimentation), travailler dans le secteur formel (en tant qu'employé ou employeur, dans le secteur public ou privé), faire un travail 'économique' non rémunéré (par exemple aller chercher de l'eau, ramasser du bois de chauffage ou travailler sans rémunération dans une entreprise familiale) ou encore assumer les travaux ménagers sont des exemples types d'activités auxquelles une personne peut consacrer du temps au cours d'une journée.

Le journal de l'emploi du temps d'hier

Pour cette enquête, on utilisera ce qu'on appelle le *journal de l'emploi du temps d'hier*, pour lequel les personnes interrogées seront priées de décrire toutes les activités qu'elles ont eues le jour précédent.

Ce journal sera divisé en *24 tranches d'une heure*, de 4 heures du matin, le matin précédant l'entretien, jusqu'à 4 heures du matin du jour de l'entretien. Pour chaque heure, les personnes interrogées doivent indiquer au moins une activité mais pas plus de cinq. Si les personnes interrogées mentionnent plus d'une activité dans une heure, il leur sera demandé si les différentes activités ont été menées en même temps (simultanément) ou l'une après l'autre. Les personnes interrogées seront priées de décrire leurs activités en utilisant leurs propres mots. Les agents de terrain coderont ces descriptions en codes d'activité type après l'entretien.

Une période d'une heure, permettant *jusqu'à cinq activités par heure*, a été choisie car certaines personnes interrogées, en particulier dans les zones rurales, pourraient ne pas être conscientes du temps et par conséquent pourraient avoir des difficultés avec des périodes de temps plus courtes.

Activités Simultanées

Une personne peut parfois mener deux ou plusieurs activités simultanément. Par exemple, une femme peut faire la cuisine en même temps qu'elle surveille ses enfants. Une autre personne peut manger en même temps qu'elle discute avec ses amis ou qu'elle regarde la télévision. À moins que l'enquête sur l'emploi du temps tienne compte de ces activités simultanées, elle ne donnera pas un compte rendu complet de ce qu'une personne a fait dans la journée.

Il est particulièrement important de prendre en compte les activités simultanées si on veut examiner les activités telles que les soins prodigués aux enfants ou à un adulte malade ou âgé.

Comme on l'a déjà indiqué, l'enquête sur l'emploi du temps permettra de rendre compte de cinq activités au maximum pour chaque période d'une heure. Une fois que les personnes interrogées auront indiqué la première activité, il leur sera demandé de mentionner les suivantes. Ensuite, il leur sera demandé si ces activités ont été effectuées simultanément ou l'une après l'autre.

Remarques :

- i. Pour le questionnaire de l'emploi du temps, la personne interrogée doit être la personne concernée. Le formulaire ne peut être rempli en interrogeant une autre personne.
- ii. Par ailleurs, il convient absolument d'administrer le questionnaire emploi du temps au personnel domestique vivant dans le ménage.